

COMMUNIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2013 DE FINORA
MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES
INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE FINORA DANS LE
CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE FINORA

PRESENTEE PAR



PRIX DE L'OFFRE : 23 euros par action Etam Développement
DUREE DE L'OFFRE : du 19 septembre 2013 au 2 octobre 2013 inclus

Le présent communiqué a été établi par Finora, il est publié en application de l'article 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'AMF. En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 17 septembre 2013 sur l'offre publique d'achat, apposé le visa n°13-500 en date du 17 septembre 2013 sur la note d'information établie par Finora.

Avis important

Le 3 septembre 2013, Etam Développement a déposé une offre publique d'achat simplifiée portant sur 798 254 actions Etam Développement réalisée dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 30 mai 2013 (l'« OPAS Rachat d'actions ») au même prix que celui de l'Offre, soit 23 euros par action Etam Développement. L'OPAS Rachat d'actions sera ouverte pendant une période de 10 jours de négociation à l'issue de la clôture de l'OPAS Finora comme indiqué dans le calendrier indicatif figurant au paragraphe 2.5 de la note d'information. Finora s'est engagée à conserver au moins 399 128 actions (5% du capital) sur la totalité des actions Etam Développement qu'elle acquerra dans le cadre de la présente offre. Les actions Etam Développement acquises par Finora dans le cadre de la présente offre au-delà de 399 128 seront apportées par Finora à l'OPAS Rachat d'actions, dans la limite maximum de 10% du capital.

La note d'information est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de Finora (149 avenue Louise – 1050, Bruxelles, Belgique) et de Natixis (47, quai d'Austerlitz - 75013 Paris).

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Finora sont mises à la disposition du public, ce jour, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF. Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Finora sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenu sans frais auprès de Finora (149 avenue Louise – 1050, Bruxelles, Belgique) et de Natixis (47, quai d'Austerlitz - 75013 Paris).

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans un quelconque pays autre que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Finora décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.